

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°38
Séance du 10 Novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents :

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Gaëlle LABALME, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Sophie GUINET donne pouvoir à Karine MOMMESSIN
Franck RAMPON donne pouvoir à Dominique VIOT
Karine POTHIER

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents et représentés : 13

Date de la convocation : 28 Octobre 2022

Date d'affichage : 28 Octobre 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

N°38 : Election d'un 3^{ème} adjoint

Vu la démission de M. Emile LIEBAUD, 3^{ème} Adjoint, au 3 novembre 2022

Sous la présidence de M. Dominique VIOT élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du troisième adjoint en remplacement d'Emile Liébaud, démissionnaire. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

M. le Maire demande qui est candidat pour le poste.

Monsieur Aurélien Berry déclare être candidat.

Le scrutin a lieu à bulletin secret.

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|------|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | : 0 |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) | : 13 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) | : 0 |
| d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) | : 0 |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] | : 13 |
| f. Majorité absolue | : 8 |

A / Ont obtenu :

- Monsieur Aurélien BERRY **13 voix (treize)**

Monsieur Aurélien BERRY a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT



Mis en ligne le : 14/11/2022